

Compte rendu du conseil municipal du 27/07/2017

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vingt sept juillet 2017 à 20h30 sous la présidence de M. le Maire, Jean-Louis LAFAGE.

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 10

Conseillers participant au vote : 13

Secrétaire de séance : Mme LABONNE Marie-France

Etaient présents :

Mr. LAFAGE Jean-Louis, Mme HAMCHART Marie, Mme LABONNE Marie- France, Mr. VITRAC Robert, Mr. RAYNE Jacques, Mr. LAVIGNE Jean Paul, Mme HALLALEL Zohra, Mr. GRELLETY Jean-Yves, Saint Martin Jean-Christophe, Aptel Aurore

Etaient excusés :

A donné procuration :

M.Perronnet Gilles a donné procuration à Mr. Rayne Jacques

Mme Faure Stéphanie a donné procuration à Mr Saint Martin Jean-Christophe

M.Roland Christian a donné procuration Mme Hallalel Zhora

Absents:

Mr. GEFFARD Alexandre,

Mr Franco Philippe

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30,

Mme LABONNE Marie-France, est désignée comme secrétaire de séance.

M. le Maire informe du report de la délibération n°4 concernant le vote du compte de gestion lors de la prochaine séance du conseil municipal. Certaines informations manquantes, ils ne nous a pas été possible de la formaliser avant la date du conseil.

M. Le maire précise que la réunion est enregistrée et qu'aucun débat public n'aura lieu à la fin de la séance.

Il donne ensuite lecture du compte –rendu de la dernière séance du conseil municipal du 9 juin 2017 et apporte la réponse du Centre de Gestion concernant le tableau des effectifs (délibération n° 6) indiquant qu'aucun nom ne devait figurer sur une délibération puisque ce tableau recense les emplois de la collectivité et qu'ils peuvent être pourvus au fur et à mesure des années par x personnes.

Une légère contestation ayant eu lieu à la suite de ce compte-rendu, une mise au point s'impose. La secrétaire de séance n'a pas traduit les propos qui ont été tenus lors de la délibération n°6 portant sur la tableau des postes de façon claire et satisfaisante selon certains membres du Conseil municipal. Donc rectification est faite. Mme Hallalel a uniquement demandé à ce que des noms soient mis sur les postes.

M. Le Maire demande l'approbation du compte rendu de la séance du 9 juin 2017. Le compte rendu est approuvé comme suit :

Pour : 12

Contre : 1

Compte rendu du conseil municipal du 27/07/2017

Délibération n°1 : Proposition horaire d'ouverture de la Mairie

M. le Maire propose de modifier les horaires d'ouverture de la mairie sans modifier les horaires de travail du service administratif. Avant cela, le Maire demandera l'autorisation du Comité technique Paritaire du Centre de Gestion de la Dordogne.

Les jours et horaires se présentent comme suit :

| Horaires d'ouverture au public de la Mairie | | |
|--|---------------------|----------------------|
| JOUR | MATIN | SOIR |
| LUNDI | 9h00 – 12h30 | 13h30 – 17h00 |
| MARDI | 9h00 – 12h30 | |
| MERCREDI | 9h00 – 12h30 | 13h30 – 17h00 |
| JEUDI | 9h00 – 12h30 | |
| VENDREDI | 9h00 – 12h30 | 13h30 – 17h00 |

Pour : 12

Contre : 1

Délibération N° 2 : Déplacement de la salle du Conseil Municipal à la salle de l'Etendoir.

En raison des travaux sur le bâtiment de la mairie de Couze et Saint Front, et compte tenu qu'aucune salle ne peut être utilisée pendant le temps des travaux, il appartient au conseil municipal de statuer en vu d'affecter une annexe de la maison commune à la célébration des mariages et pour tout autre évènement civil. Pour ce faire, il convient de solliciter l'approbation du Procureur de la République qui a donné son autorisation pour l'utilisation de la salle de l'Etendoir, au 1^{er} étage.

Cette décision fut adoptée à l'unanimité des membres.

Délibération n° 3 : Attribution de subvention à l'association du Comité des Fêtes.

M. le Maire soumet au vote de l'assemblée délibérante l'octroi exceptionnel d'une subvention de 300 euros au Comité des Fêtes pour l'organisation du bal du 14 juillet 2017.

Cette décision est adoptée par 10 voix pour et compte trois abstentions.

Délibération n°4 : Proposition de la Caisse des Dépôts pour un emprunt.

Dans le cadre de la rénovation de la Mairie et de l'école, il est proposé dans le cadre de la continuité de notre partenariat à travers le Label « Croissance verte » avec la Caisse des Dépôts et Consignations de contracter un emprunt pour un montant de 74 000 euros à un taux de 1.55 % sur 15 ans, la proposition du Crédit Agricole étant moins intéressante.

Cette décision fut approuvée par 12 voix pour et compte une abstention.

Compte rendu du conseil municipal du 27/07/2017

Questions diverses :

Mr le Maire informe qu'une exposition de peinture a eu lieu dans la maison Jardel, Mme Roxanne Durafourg a présenté ses œuvres durant deux semaines début juillet.

Le 11 juillet, jour du passage du Tour de France une gerbe a été déposée sur la stèle de Port de Couze.

Le 11 juillet, Mr le Maire et ses collègues élus de la région se sont rendus à Bordeaux pour protester contre une éventuelle suppression de la ligne TER Bergerac-Bordeaux.

Le 18 juillet nous avons réceptionné la nouvelle tondeuse.

La fibre optique arrive à Couze.

Ecole : le passage à la semaine de 4 jours a été accepté par l'Inspection Académique, après consultation des parents d'élèves et une concertation avec les Enseignants, le Conseil d'Ecole et les Maires du R.P.I.

Des travaux sont actuellement en cours dans le bâtiment de l'ancienne maternelle pour y accueillir le C.P.

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est clôturée à 21h00.